



Description architecturale. Royaumont du XIIIe siècle à sa reconversion industrielle

Frédéric Epaud

► To cite this version:

Frédéric Epaud. Description architecturale. Royaumont du XIIIe siècle à sa reconversion industrielle . Jean-François Belhoste et Nathalie Le Gonidec. Royaumont au XIXe siècle. Les métamorphoses d'une abbaye, Creaphis , pp.14-27, 2008, 978-2-35428-015-4. halshs-01245215

HAL Id: halshs-01245215

<https://shs.hal.science/halshs-01245215>

Submitted on 19 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Description architecturale

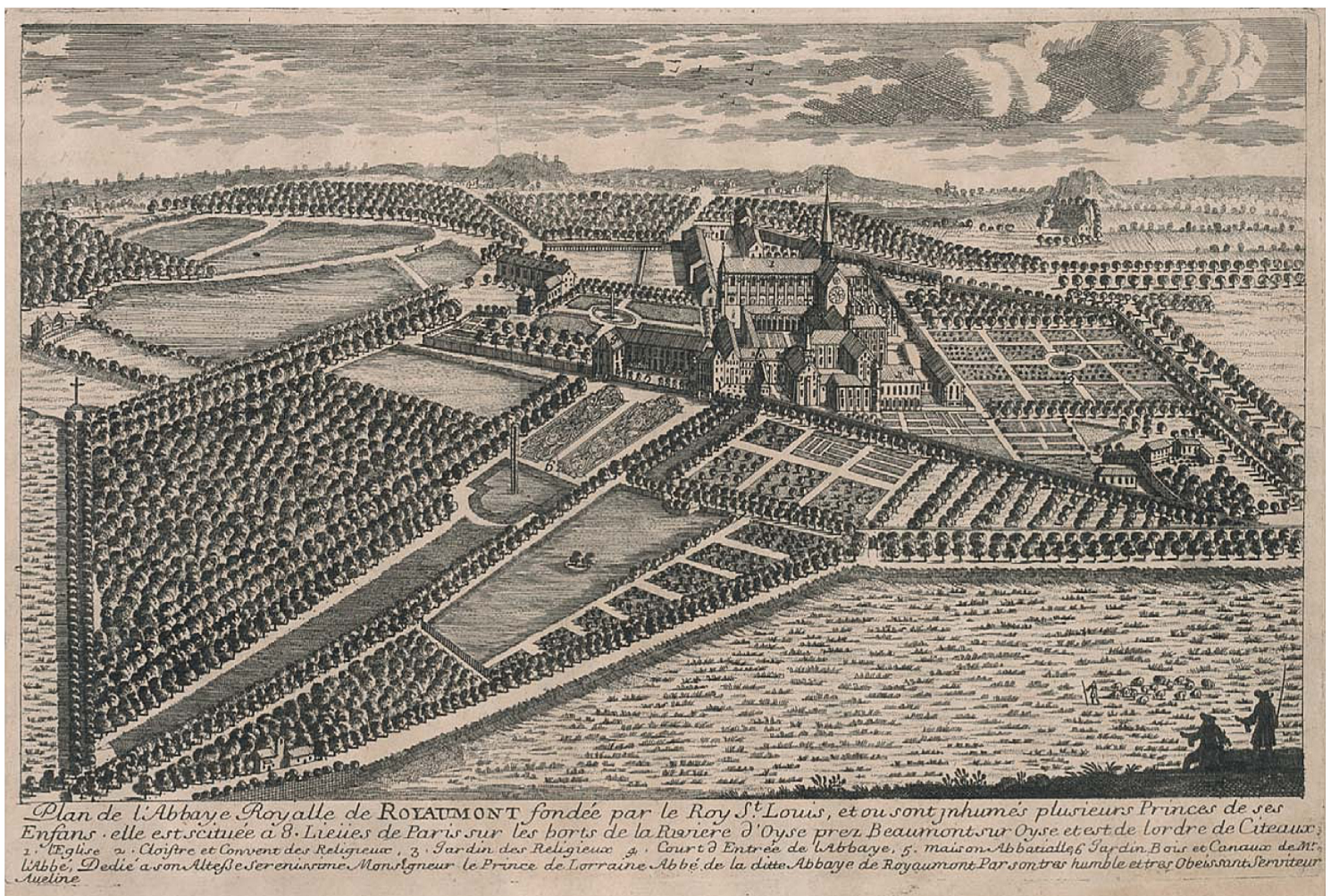
Royaumont du XIII^e siècle à sa reconversion industrielle

FRÉDÉRIC EPAUD

L'abbaye de Royaumont fut fondée en 1228 par Louis IX, futur Saint Louis, âgé alors de 14 ans, en exécution du testament de son père Louis VIII¹. De par sa fondation royale, l'abbaye de *Mons Regalis* fut rattachée directement à Cîteaux, la maison mère de l'ordre, et non à l'une de ses quatre filles comme il était de coutume pour les abbayes cisterciennes.

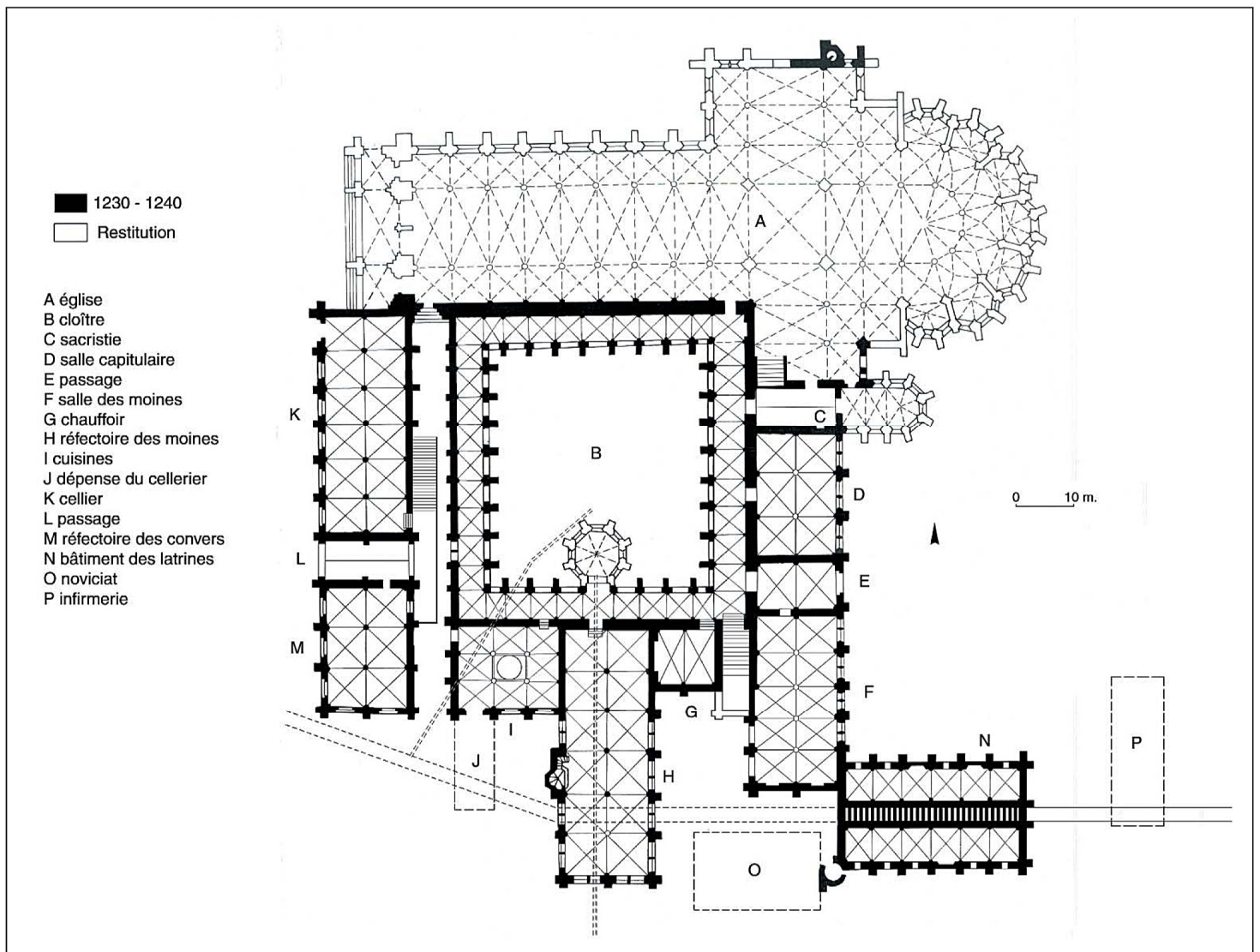
Le choix du site répond aux exigences topographiques d'une abbaye de cet ordre dont la maîtrise des systèmes hydrauliques est aujourd'hui bien connue². Implantée à la confluence de deux rivières, la Thève et l'Ysieux, au bord de l'Oise, l'abbaye bénéficie d'un réseau hydrographique complexe constitué de cours de rivières détournées, de canaux, de conduites et de retenues d'eaux qui permettaient d'alimenter les bâtiments utilitaires, d'évacuer les eaux usées, d'alimenter les viviers et les moulins tout en assurant le drainage et l'assainissement des anciens marécages sur lesquels les bâtiments avaient été édifiés. L'attachement particulier de Louis IX à cette fondation explique l'ampleur du projet architectural et les moyens considérables apportés à sa construction, soit l'équivalent des deux tiers du revenu annuel du royaume, selon le chroniqueur Guillaume de Saint-Pathus. Royaumont connaît alors un grand rayonnement : Louis IX y séjourne fréquemment et transforme l'église abbatiale en nécropole familiale où sont inhumés les corps de son frère, de ses enfants et petits-enfants.

Mais dès la fin du XIII^e siècle, l'abbaye connaît un ralentissement économique et une lente désaffection qui se poursuivront jusqu'au début du XVI^e siècle. En 1549, alors que sa situation s'est un peu améliorée, Royaumont tombe en commende et se voit attribuer des abbés nommés directement par le roi parmi des proches qu'il entend favoriser. Devenue un lieu de mondanités, l'abbaye fait alors l'objet d'importantes transformations avec la reconversion du bâtiment des latrines en maison prieurale ou du bâtiment des convers en maison des hôtes. A la fin du XIII^e siècle, les bâtiments médiévaux, mêmes remis au goût du jour, ne suffisent plus au faste de ces abbés



▲ Plan de l'abbaye royale de Royaumont, début du XVIII^e siècle, gravé par Aveline. AFR.

commendataires et un nouveau logis est construit à partir de 1783, véritable petit palais dans le style des villas italiennes de Palladio, à l'emplacement de l'ancien logis abbatial. A son achèvement en 1789, l'abbé Le Cornut de Ballivières, dernier abbé de Royaumont, a déjà quitté la France et ne l'habitera jamais.



▲ Plan de l'abbaye de Royaumont au XIII^e siècle.
AFR.

L'architecture

Les vestiges conservés en élévation témoignent encore aujourd'hui des proportions exceptionnelles de cette abbaye au XIII^e siècle. Si l'église a presque été entièrement démontée en 1792, l'ensemble des bâtiments conventuels subsiste en élévation et apporte suffisamment d'éléments pour comprendre l'agencement primitif de ces constructions ainsi que leurs fonctions d'origine.

L'ordonnance de ces bâtiments obéit à un plan relativement classique pour un monastère cistercien. Elle répond au statut des occupants (moines ou convers) et à leurs activités (spirituelles, intellectuelles et corporelles) selon une répartition tripartite : *spiritus, anima, corpus*. Accolés au sud de l'église, à vocation spirituelle par excellence, les bâtiments conventuels s'organisent autour du cloître : à l'est, celui des moines, destiné aux activités intellectuelles avec la sacristie, la salle capitulaire, la salle de travail et le dortoir à l'étage ; au sud, les bâtiments voués aux besoins corporels avec le chauffoir, le réfectoire, le lavabo et les cuisines ; à l'ouest, l'aile occupée par les convers, qui contrairement à l'usage bénédictin, sont admis au cœur de l'abbaye.

Cette répartition fonctionnelle des édifices se traduit par des différences symboliques de niveau de sol qui témoignent aussi bien du statut des occupants que de la nature de leurs occupations. Ainsi, les salles à vocations spirituelle et intellectuelle occupées par les moines reposent sur un sol plus élevé que les espaces consacrés aux fonctions corporelles, eux-mêmes bâtis au-dessus des salles occupées par les convers. Ces différences de niveau se retrouvent également aux étages et dans les toitures des bâtiments. Cette stratification hiérarchique des sols s'accompagne d'un dispositif ingénieux de circulation au sein de l'abbaye, garantissant la séparation entre moines et convers qui se côtoyaient mais ne se croisaient pas. Ainsi, le bâtiment des convers est séparé du cloître par une ruelle qui assurait l'accès à l'église et aux cuisines sans passer par le cloître. Cette séparation des hommes et de leurs activités, inscrite dans l'architecture, s'observe jusque dans les toitures qui sont toutes isolées les unes des autres par des murs pignons, alors que ces bâtiments sont mitoyens autour du cloître. Cette originalité se remarque également dans les toitures de l'abbaye de Maubuisson (Val d'Oise) et pourrait correspondre à une mesure de protection des charpentes contre l'éventuelle propagation des incendies³.

L'église

De l'église détruite en 1792 ne subsistent plus que l'angle nord-est du croisillon nord et le mur du bas-côté sud de la nef, attenant au cloître, qui témoignent de la qualité de l'ouvrage, parfaitement appareillé en pierre de liais de Senlis⁴. Le plan au sol des fondations révèle un édifice comprenant une nef de huit travées, des croisillons de trois travées à collatéraux et un chœur d'une travée droite à bas-côtés, terminée par une abside semi-circulaire à déambulatoire, enveloppée de sept chapelles rayonnantes. Les élévations tripartites s'inscrivent dans la tradition des grandes églises gothiques d'Ile-de-France des années 1230, avec des grandes arcades aux piles cylindriques surmontées de chapiteaux à motifs végétaux, un triforium aveugle et des grandes baies à doubles lancettes sommées d'un oculus. Les poussées des voûtes sur croisées d'ogives étaient reprises à l'extérieur par des arcs-boutants à doubles volées. Les analogies avec l'abbatiale cistercienne de Longpont (Aisne) sont trop nombreuses pour tenir du hasard. Les proportions de l'édifice sont en effet strictement identiques au mètre près⁵. Sachant que Louis IX avait participé à la consécration de l'abbatiale de Longpont en 1227, un an avant la fondation de Royaumont, il est fort probable que ces deux églises aient été conçues par le même maître d'œuvre et édifiées par les mêmes équipes.

Quelques rares textes témoignent des infractions à la règle sur la sobriété et l'absence de représentations figuratives dans les églises cisterciennes, comme les images peintes et sculptées, les colonnes ornées d'anges de l'autel principal, condamnées par le chapitre général de l'ordre en 1253, ou encore les vitraux représentant des princes de la maison de France, relevés par Millin⁶. Une autre entorse aux règles cisterciennes, liée directement au patronage royal de Royaumont, était l'inhumation des enfants de Louis IX et d'autres membres de sa famille dans le chœur de l'église, habituellement réprouvée par le chapitre.

Le bâtiment des moines

Dans le prolongement du croisillon sud, et occupant l'aile orientale du cloître, le bâtiment des moines est un très vaste édifice de 65 mètres de long sur 14 mètres de large. Il comprend, au rez-de-chaussée, et du nord au sud, la sacristie, attenante au croisillon de l'église, la salle capitulaire, un passage transversal donnant accès au cloître et la salle des moines.

Voûtée en berceau brisé, transversalement au bâtiment, la sacristie présentait un oratoire débordant à l'extérieur vers l'est, dont subsistent



◄ Vestige, dans la galerie est du cloître, d'une ouverture cintrée ouvrant sur l'ancienne salle du chapitre.
AFR.

▼ Un chapiteau et le départ de l'arc doubleau.
AFR.

encore dans les murs les chapiteaux de l'arc doubleau. Les moines prêtres y entraient par le cloître et accédaient dans l'église par une porte ménagée dans le mur du croisillon sud. La sacristie servait à entreposer les objets, habits et livres nécessaires à la célébration du culte, vraisemblablement conservés dans des armoires en bois. L'*armarium*, aménagé dans le mur oriental du cloître près de la sacristie, renfermait également des livres destinés à la liturgie et à la *lectio divina*, à laquelle chaque moine devait s'adonner quotidiennement dans le cloître, selon la règle de saint Benoît. Attenante à la sacristie, la salle du chapitre présentait deux vaisseaux de trois travées dont les voûtes sur croisées d'ogives retombaient sur deux piles cylindriques axiales. Cette salle accueillait l'ensemble de la communauté pour des réunions à vocations liturgique, administrative, commémorative, éducative et disciplinaire. Des bancs étaient disposés le long des murs pour que les moines, tournés vers l'intérieur, assistent à la lecture donnée au centre de la salle. Elle était éclairée à l'est par trois baies et accessible seulement depuis le cloître, par une porte encadrée d'ouvertures permettant aux convers, en certaines occasions, d'entendre la cérémonie, assis dans la galerie.

Contigu à la salle capitulaire, un passage transversal couvert de deux voûtes d'ogives s'ouvrait sur le cloître et permettait aux moines d'accéder aux jardins qui s'étendaient à l'est. Les traces des voûtes d'origine, les seules conservées au rez-de-chaussée, sont toujours visibles dans les murs latéraux ainsi que la porte d'accès à la « salle des moines » qui terminait le bâtiment au sud. Cette dernière salle présentait deux vaisseaux de cinq travées voûtées de croisées d'ogives, éclairés par une baie à chaque travée. Il n'en



subsiste plus rien d'origine. La vocation précise de cette salle reste indéterminée à ce jour mais, si l'on en croit d'autres exemples cisterciens, elle aurait pu accueillir diverses activités manuelles, dont la copie des manuscrits (*scriptorium*).

L'étage de ce vaste édifice était occupé par le dortoir des moines auquel on accédait par deux escaliers. Montant depuis la galerie sud du cloître, l'escalier de jour était attenant au chauffoir et débouchait à l'étage vers le milieu du dortoir. Il permettait aux moines de s'y rendre en journée, notamment durant l'été pour la sieste stipulée par la règle, ainsi qu'aux latrines situées à l'extrémité de l'étage. Au nord du dortoir, une porte ouvrait sur l'escalier de nuit qui descendait dans le transept. Cet escalier était utilisé pour les offices de nuit et conduisait directement du dortoir à l'église. Ces deux portes s'observent encore : la première, dans la galerie sud du cloître au-dessus de la porte néogothique. la seconde depuis l'église, dans le pignon du transept. Comme au rez-de-chaussée, ce dortoir était voûté de croisées d'ogives sur toute sa longueur, réparties en deux vaisseaux de dix travées de part et d'autre d'une file de neuf colonnes centrales. Aucune cloison ne venait interrompre ce volume sauf peut-être, à l'extrémité nord, pour isoler la chambre de l'abbé, habituellement située contre l'église, au-dessus de la sacristie⁷. Les vestiges de ces voûtes sont aujourd'hui visibles sur le pignon sud et témoignent, par leur hauteur et leur portée, du gigantisme de cette salle. A l'extérieur, des contreforts saillants épaulent encore aujourd'hui les murs à la retombée de



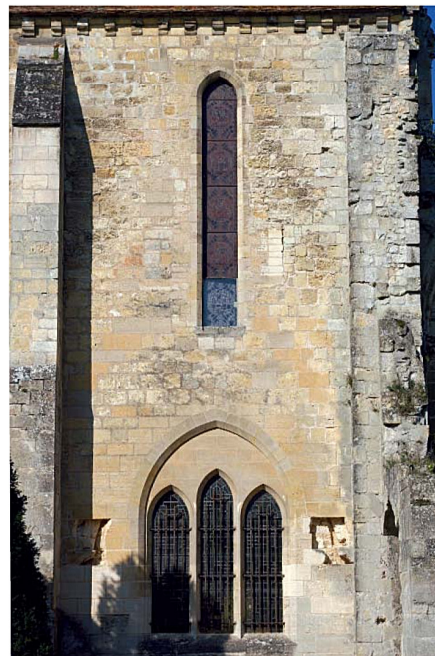
► Arc doubleau correspondant à l'ancien escalier qui menait au dortoir des moines.
AFR.

ces voûtes disparues, définissant ainsi la trame des travées d'origine. Les baies du XIII^e siècle ont pour la plupart disparu. Si on ignore la forme des baies qui éclairaient les salles du rez-de-chaussée⁸, celles de l'étage se retrouvent d'après quelques traces qui montrent des petites baies quadrangulaires, au nombre de deux par travée à hauteur d'homme surmontées d'une lancette, proches de la restitution actuelle mais dans des proportions autres. La toiture du bâtiment des moines ne s'adossait pas au transept de l'église comme en témoigne le pignon du dortoir, encore présent dans le comble et situé à quelques mètres du transept, avant la sacristie. Celle-ci devait avoir une toiture perpendiculaire au dortoir de façon à pouvoir percer le pignon sud du transept de baies nécessaires à l'éclairage de l'église.

Le bâtiment des moines ne semble pas avoir connu de profondes modifications jusqu'à l'époque moderne. Les voûtes de l'étage sont encore en place au XVIII^e siècle, mais en mauvais état, d'après un devis de 1725 qui les décrit comme « pleines de fractures et lézardes »⁹. Ce même devis mentionne les travaux de reconstruction de la charpente sur la moitié sud de l'édifice, et indique que la charpente comprise sur l'autre moitié, au nord, « est nouvellement faite ». D'après ce texte, et au regard des observations faites dans ces combles, toute la charpente du dortoir a effectivement été reconstruite au début du XVIII^e siècle, au cours de ces deux campagnes de travaux, mais avec de nombreux réemplois de la charpente du XIII^e siècle. Le devis rapporte également que les voûtes de la partie sud du dortoir doivent être renforcées par des tirants métalliques du fait de l'écartement des murs provoqué par la poussée des anciennes fermes dont les entrails à la base étaient rompus. Ces voûtes ont donc été conservées et restaurées lors de la pose de cette nouvelle charpente. Ainsi, à la Révolution, l'ensemble architectural de ce vaste bâtiment gothique était encore préservé avec ses voûtes et ses aménagements internes.

L'aile méridionale du cloître

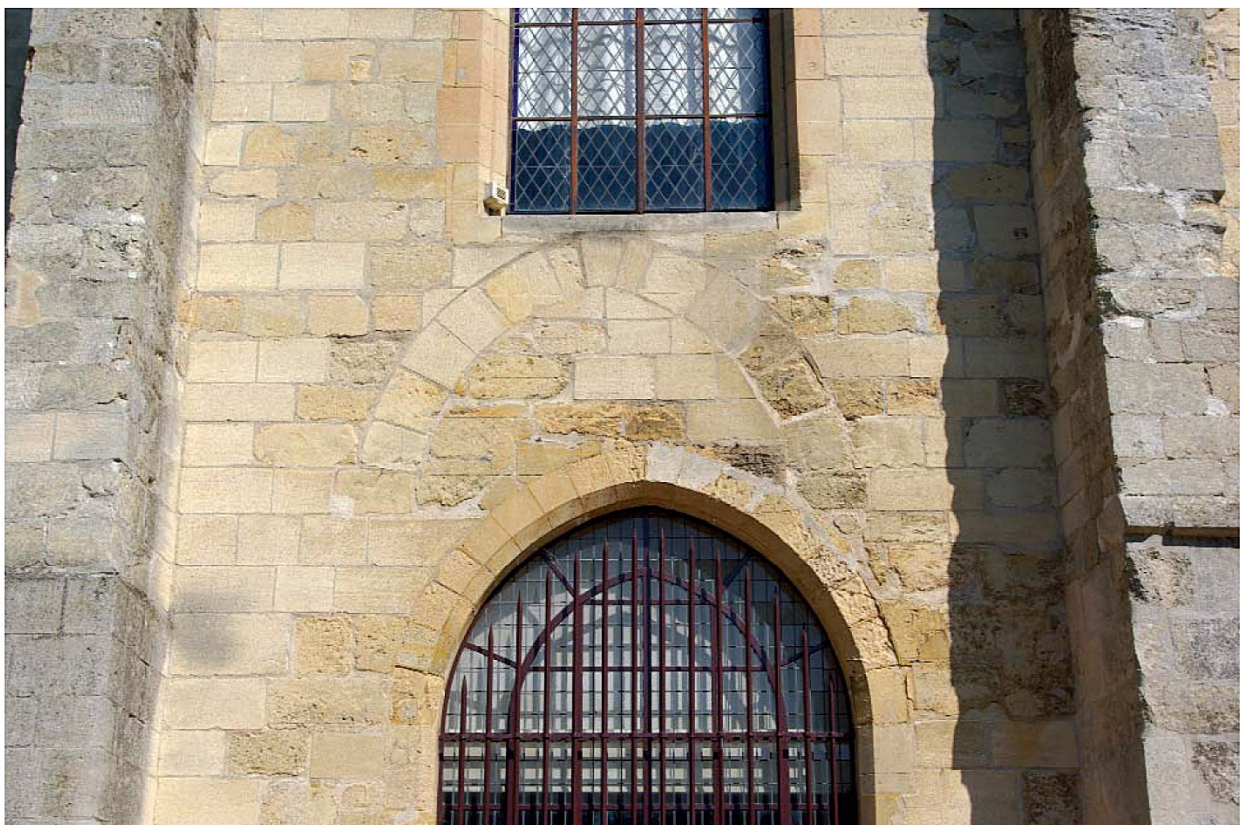
Au XIII^e siècle, l'aile sud du cloître affectée aux besoins physiologiques de la communauté, comprend le chauffoir, le réfectoire et la cuisine. Attenant à l'escalier du dortoir, le chauffoir était accessible par le cloître et comprenait deux niveaux voûtés de croisées d'ogives, sur deux travées, éclairés par le même type de baies que celles du bâtiment des moines. Une cheminée était accolée au pignon ouest, contre le réfectoire, et servait à réchauffer occasionnellement les moines, mais également à ramollir la graisse pour le cuir des chaussures, préparer l'encre pour les copistes, chauffer l'eau pour le rasage, la tonsure, la toilette et les saignées qui, comme le prescrit la règle, devaient être effectuées quatre fois par an. En 1725, la charpente est refaite et le devis



▲ Baies primitives de l'ancien dortoir des moines.
AFR.

indique que l'étage a été converti en bibliothèque. A la veille de la Révolution, il servait de réfectoire aux dix derniers moines de l'abbaye.

Face à l'entrée du réfectoire, dans un édicule polygonal accolé à la galerie du cloître, un *lavabo* était alimenté par une eau de source captée par un aqueduc à plus de trois kilomètres, en amont de l'abbaye. Cet unique point d'alimentation en eau propre servait aussi bien pour la boisson, le lavement des mains que pour les cuisines toutes proches. Contrairement aux abbayes bénédictines où le réfectoire est communément parallèle à la galerie du cloître, le réfectoire cistercien est orienté nord-sud, perpendiculairement à la galerie, de façon à gagner en superficie aussi bien pour le réfectoire que pour les cuisines, et pour obtenir une meilleure exposition à la lumière vers le sud¹⁰. Affecté au repas de la communauté, ce réfectoire présente un vaisseau de six travées, départagé en deux nefs voûtées d'ogives retombant sur une file de cinq colonnes centrales monolithes. Les baies étaient largement ouvertes et descendaient très près du sol pour offrir un maximum de luminosité. Un enduit bleu pastel recouvrait l'ensemble des murs sur lesquels subsistent encore des traces de ce décor peu commun pour un réfectoire cistercien. Cette architecture quasi religieuse témoigne symboliquement de la vocation liturgique du repas qui était rythmé par la *lectio divina* dispensée depuis la chaire, restituée au XIX^e siècle à son emplacement d'origine, dans le mur occidental de la quatrième travée.



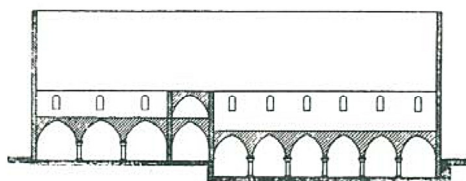
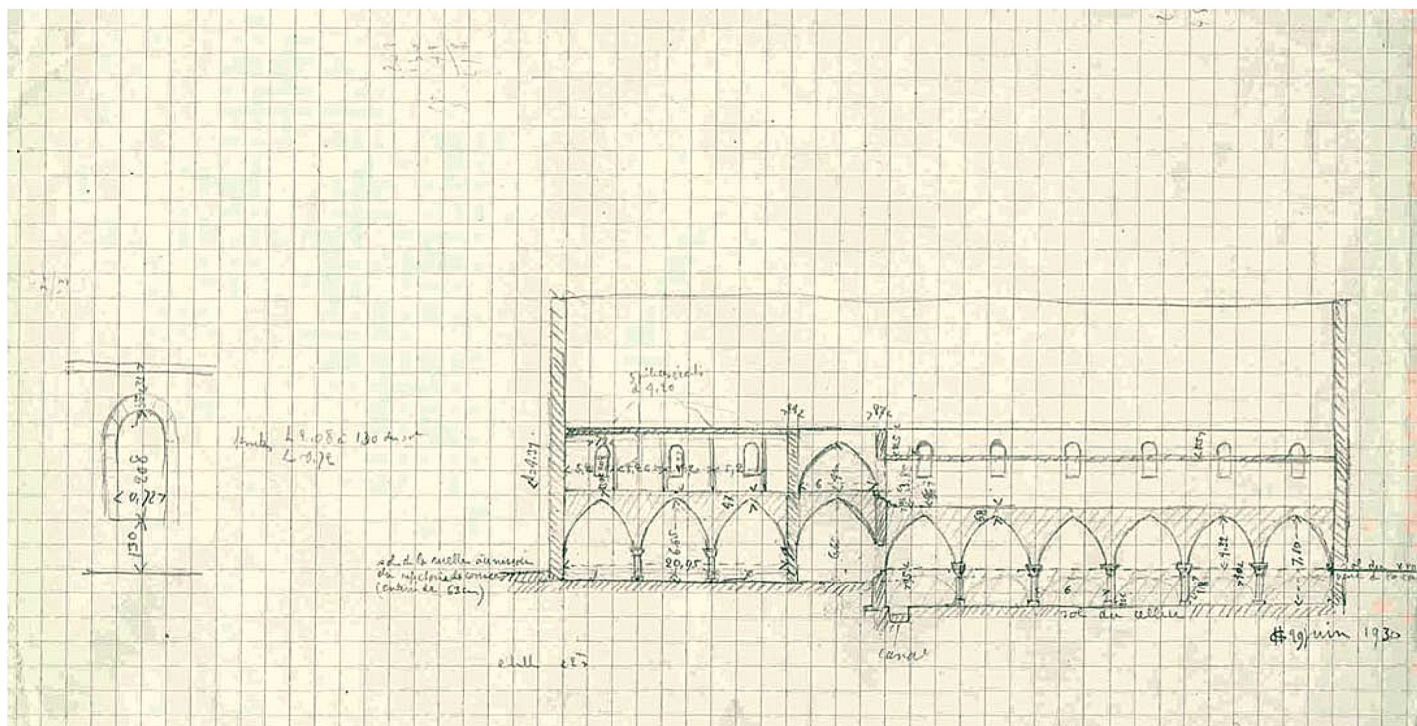
► Vestige du bâtiment du cellérier, dans le mur sud des anciennes cuisines. AFR.

Accolées au réfectoire, les cuisines occupaient un édifice de deux niveaux avec un rez-de-chaussée couvert de huit voûtes d'ogives retombant sur quatre colonnes centrales et un étage de plan identique. La cheminée était très probablement placée au centre, portée par les quatre colonnes, avec une hotte en pierre traversant l'étage et le comble comme à l'abbaye de Bonport dans l'Eure. Le foyer était ainsi ouvert sur ses quatre côtés. Il ne reste aujourd'hui aucune trace visible de cette cheminée dont la hotte n'existait vraisemblablement déjà plus au début du XVIII^e siècle, quand on reconstruisit la charpente du comble. Un passe-plat aménagé dans le mur mitoyen au réfectoire permettait la transmission des plats aux moines. Une porte donnant sur le cloître servait à l'approvisionnement en eau du lavabo tandis qu'une seconde porte ouvrait sur la ruelle, à l'ouest, pour servir le réfectoire des convers. De cette cuisine partait un canal d'évacuation des eaux usées qui débouchait plus au sud dans le canal sortant des latrines. On peut y observer les contreforts, destinés à contrebuter les voûtes du cloître, volontairement laissés apparents en raison du statut de cette pièce et de la faible épaisseur des murs. Depuis l'extérieur, on peut observer dans le mur sud des cuisines une arcature noyée dans les maçonneries du XIII^e siècle (fig.7). Il s'agit de l'unique témoignage du bâtiment du cellier, aujourd'hui disparu, qui venait s'accoler aux cuisines dans une orientation nord-sud. Cet édifice, qui figure sur le plan d'Aveline au début du XVIII^e siècle¹¹, était destiné à accueillir l'intendance générale qui gérât les comptes et les inventaires de l'abbaye.

L'aile occidentale du cloître

L'aile occidentale du cloître est constituée du bâtiment des convers et d'une ruelle qui longe ce dernier pour déboucher sur la première travée de l'église. Les convers peuvent accéder à l'église et aux cuisines grâce à ce passage qui matérialise aussi, dans le plan de l'abbaye, la séparation statutaire entre les moines et les frères convers, voués uniquement aux tâches manuelles et domestiques. De tous les bâtiments médiévaux encore en élévation, celui des convers est certainement le mieux conservé même s'il a connu de nombreuses modifications aux XVIII^e et XIX^e siècles. Le rez-de-chaussée possède encore, du nord vers le sud, le cellier divisé en deux vaisseaux de six travées voûtées d'ogives, un passage transversal voûté en berceau brisé qui communique avec la ruelle, et le réfectoire à deux nefs de trois travées voûtées. Le cellier est légèrement excavé pour des raisons de conservation des denrées.

L'étage reprend la subdivision du rez-de-chaussée avec au nord, au-dessus du cellier, une grande salle affectée au dortoir des convers, couverte à l'ori-



gine d'une charpente voûtée et lambrissée. Au-dessus du passage transversal se situe une salle dévolue au parloir des convers et couverte de deux voûtes d'arêtes, les seules maçonnées de l'étage. Cette pièce cloisonnait l'étage avec deux murs transversaux aveugles. Au sud, au-dessus du réfectoire, se situait une dernière salle couverte d'une charpente voûtée et lambrissée, dont la fonction reste indéterminée. Elle était pourvue de latrines à l'angle sud-ouest, au-dessus d'un canal. La question de la localisation des latrines des convers reste ouverte et il est fort probable qu'elles aient été situées dans un autre édifice, également sur un canal. Ces trois pièces de l'étage ne communiquaient pas entre elles à l'intérieur de l'édifice. On y accédait par un pallier extérieur, desservi par un escalier droit en bois donnant sur la ruelle, plaqué le long du bâtiment. L'ancrage des poutres du palier s'observe encore dans le mur, vers le milieu du bâtiment, ainsi que les solins des toitures en appentis qui couvraient le pallier et l'escalier. Comme au rez-de-chaussée, le sol du dortoir, au nord, était plus bas que celui des salles sud, matérialisant peut-être là encore une différence aussi fonctionnelle que symbolique. De même, si ces pièces étaient desservies par l'est, aucune d'entre elles ne possédaient de baies en direction du cloître.

▲ Coupe du bâtiment des convers. Dessin d'Henry Göüin. 1930. AFR.

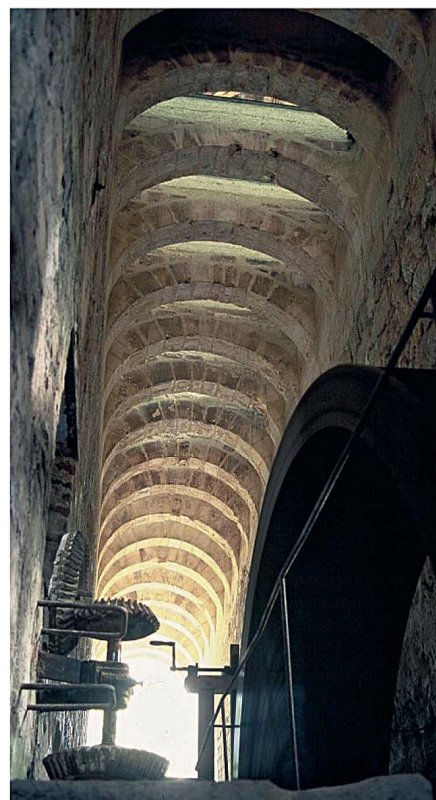
Le bâtiment des convers changea d'affectation au XVII^e siècle avec l'installation des abbés commendataires, notamment sous Alphonse-Louis de Lorraine (1651-1689) et son neveu François-Armand jusqu'en 1728, qui aménagèrent l'ancien dortoir en salons et chambres, ainsi que les anciens celliers dont le sol fut fortement rehaussé. On leur doit aussi, très certainement, le bel escalier en pierre avec sa rambarde en fer forgée, et donc la suppression de l'escalier médiéval en bois de la ruelle. De même, les baies actuelles du rez-de-chaussée et de l'étage peuvent être attribuées à cette campagne de réaménagement.

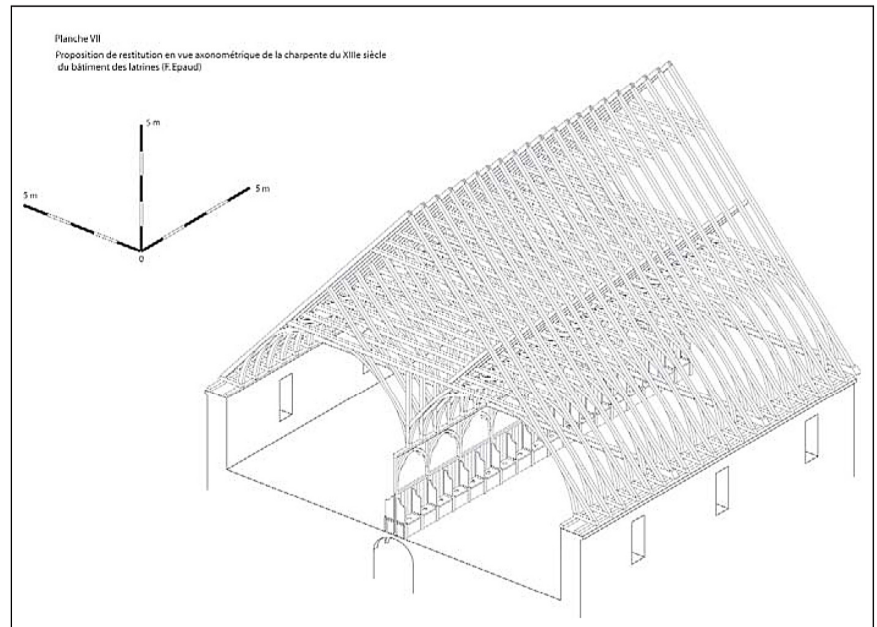
▼ Proposition de restitution en vue axonométrique de la charpente du XIII^e siècle du bâtiment des latrines.
Frédéric Epaud.

Le bâtiment des latrines

Situé à l'angle sud-est du bâtiment des moines, sur un canal alimenté par les eaux dérivées de l'Ysieux et de la Thève, le bâtiment des latrines demeure l'une des constructions les plus étonnantes de cette abbaye. Son implantation répond à un plan communément répandu dans les abbayes cisterciennes, à l'opposé de l'église et accessible depuis l'étage du dortoir. Long de 31 mètres sur 16,50 mètres de large, il comprend au rez-de-chaussée deux salles voûtées de six croisées d'ogives, de part et d'autre du canal, avec deux cheminées latérales au nord et une dans la salle sud. Il subsiste sur les voûtes les traces d'un décor peint du XIII^e siècle, en forme de faux appareillages en traits rouges sur fond blanc. La vocation de ces deux salles voûtées reste encore indéterminée mais la présence des cheminées incite à penser qu'elles étaient liées à une activité en rapport avec les soins corporels.

Haut de 10 mètres, le canal voûté qui traverse longitudinalement l'édifice par son axe est recouvert de vingt-neuf arcs sur lesquels se situaient, à l'étage, les soixante sièges des latrines. Dans cette salle haute, accessible par une large porte à l'angle du dortoir, les vestiges lisibles sur les murs témoignent de dispositifs très originaux pour des latrines. Les nombreux bois du XIII^e siècle réemployés dans la charpente actuelle révèlent également le caractère exceptionnel du couvrement de cette salle. Elle était en effet couverte d'une grande charpente comprenant deux voûtes lambrissées mitoyennes qui retombaient au centre sur des supports en bois intégrés aux sièges des latrines¹². Des cheminées latérales, situées à l'aplomb de celles du rez-de-chaussée, agrémentaient cette salle dont les murs étaient recouverts d'un décor peint, encore visible sur le pignon, avec des bandeaux soulignant le tracé de la voûte lambrissée. Si ce faste apparaît éloigné des préceptes de la Règle cistercienne, ce caractère monumental et collectif se retrouve dans les latrines des abbayes de Rievaulx en Angleterre et de Maubuisson en France, mais dans de moindres proportions. Les salles de ce





type, avec deux voûtes en bois mitoyennes sous un même toit, sont très rares dans l'architecture médiévale. On connaît comme exemples similaires la salle des Etats généraux de Blois, construite par les comtes de la maison de Châtillon au début du XIII^e siècle, et celle plus tardive de la grande salle du palais de la Cité construite entre 1293 et 1313 par Philippe IV le Bel et qui présentait des proportions encore plus impressionnantes. Il s'agit d'une structure charpentée exceptionnelle de part sa complexité technique qui se justifie par la difficulté de construire une voûte en bois d'une portée de 16 mètres, le record étant 13 mètres de portée sur la salle de l'hôpital de Tonnerre de la fin du XIII^e siècle.

Au milieu du XVI^e siècle, lorsque l'abbaye tomba en commende, l'édifice fut réaffecté au logement du prieur. Les latrines furent alors supprimées, un plafond mis en place, une latrine individuelle fut aménagée au sud et les baies actuelles furent percées tandis que les salles du rez-de-chaussée furent converties en orangerie. La belle charpente à deux voûtes fut démontée en 1725 pour laisser place à celle que l'on voit aujourd'hui avec en réemploi les bois d'origine.

Attenant aux latrines par une tourelle d'escalier, se dressait au sud-ouest un édifice aujourd'hui disparu qui, par son emplacement, correspondrait au noviciat, comme on l'observe dans d'autres abbayes cisterciennes

Traces de pigment à l'étage de l'ancien
bâtiment des latrines.
AFR.

comme Clairvaux, Cîteaux ou Pontigny. Il est représenté sur le plan d'Aveline du début du XVIII^e siècle avec un étage et des contreforts subdivisant l'édifice en quatre travées, voûtées probablement. Ce même plan figure, au nord des latrines, un vaste édifice d'orientation nord-sud, également disparu, qui pouvait être l'infirmerie. D'autres bâtiments du XIII^e siècle ont également été supprimés comme la porterie et l'hôtellerie.

Malgré les destructions de la Révolution, les transformations industrielles et les restaurations du XIX^e siècle, les vestiges de *Mons Regalis* témoignent encore de l'ampleur du projet architectural qui exprime aussi bien la grande piété de Louis IX, futur Saint Louis et grand mécène de Royaumont, que le haut niveau de compétence technique de ses maîtres d'œuvre, tant en maçonnerie qu'en charpenterie. Ce sont indiscutablement ses qualités architecturales ainsi que l'existence d'un réseau hydraulique remarquable qui ont permis la survie de l'abbaye à la Révolution et lors de sa reconversion en filature dont les dévastations habituelles se sont limitées ici aux seuls aménagements industriels, hormis bien sûr la démolition, plus politique que pragmatique, de l'église.

1. ADVQ, 43 H 3-4.

2. Viré M. et Wabont M., *Système hydraulique de l'abbaye de Royaumont, Rapport sur les curages*, SDAVO, 1996, pp. 45-51. Viré M., « Le système hydraulique de l'abbaye cistercienne de Royaumont du XIII^e au XVIII^e siècle », in *L'hydraulique monastique*, Grâne, Créaphis, 1996, pp. 257-269.

3. Toupet C, Costa L. et Dor M., « Une restitution de l'abbaye de Maubuisson au XIII^e siècle (Val d'Oise) » in *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, n° 18, pp. 117-139.

4. Viré 1996, *op. cit.*, p. 268.

5. Bruzélius C. A., *L'apogée de l'art gothique : l'église de Longpont et*

l'architecture cistercienne au début du XIII^e siècle, Cîteaux, Commentarii Cistercienses, 1990, p. 100.

6. Millin A.-L., *Monumens français, tels que Tombeaux, Inscriptions, Statues, Vitraux, Mosaïques, Fresques, etc. ; tirés des Abbayes, Monastères, Châteaux et autres lieux*, Drouhin, 1790.

7. La légende selon laquelle Louis IX aurait disposé d'une chambre à cet emplacement ne nous semble aucunement fondée, sachant d'autre part que le roi s'était fait construire un logis dans l'enceinte même de l'abbaye.

8. Les restitutions par Louis Vernier des baies du rez-de-chaussée seraient fidèles à celles d'origine (*Description du bâtiment des dortoirs*, ASFB, Rome).

9. *Devis estimatif des réparations à faire dans les lieux claustraux, et église de l'abbaye Royale de Royaumont*, ASFB, Rome.

10. Kinder T., *L'Europe cistercienne*, Paris, éd. du Zodiaque, 1997, p. 284.

11. AFR.

12. La restitution de cette charpente a été réalisée à partir du relevé archéologique des nombreux bois du XIII^e siècle en réemploi dans la charpente actuelle. Des éléments des sièges des latrines sont également présents dans ces réemplois (cf. Epaul F., *Etude des charpentes de l'abbaye de Royaumont, rapport d'étude, 2006*, AFR).